

Après les grandes persécutions, ou bien ils furent *defait* les souverains de Rome, et échappèrent ainsi aux vexations de leurs dangereux voisins, ou bien ils vécurent sous la domination directe des Empereurs romains, qui les traitèrent ou plutôt les maltraitèrent selon leurs caprices, les exilant de Rome, les jetant en prison, toutes les fois que le Pontife ne voulait pas se faire courtisan.

Pépin et Charlemagne, en grands princes et en grands chrétiens qu'ils étaient, firent cesser cet état de choses intolérable, et ils eurent l'honneur d'être, il y a plus de *mille ans*, les instruments de la Providence pour donner au St.-Siège apostolique la paix et la liberté sans lesquelles il ne peut régulièrement gouverner l'Eglise.

Le peut-il maintenant?—Le Pape, et avec le Pape tous les Evêques ne le pensent pas; et voyez si le plus simple bon sens n'est pas de leur avis. Si le Pape n'avait plus un Etat temporel pour garantir son indépendance, il faudrait nécessairement qu'il fût sujet du prince à qui appartiendrait la ville de Rome dont le Pape est toujours Evêque. Le Pape serait donc sujet français, ou piémontais, ou napolitain, ou autrichien, ou anglais. Qui ne voit, dès lors, les immenses inconvénients de cette position pour l'exercice du pouvoir spirituel? Sans parler des influences et des pressions occultes de son souverain, celui-ci ne pourrait-il pas, dans un moment donné, couper court à toutes les correspondances du Pape avec l'épiscopat catholique, arrêter ses encycliques et ses bulles, le réduire *de fait* au silence? Les fidèles, les évêques et les souverains des autres pays ne seraient-ils pas en légitime et perpétuel soupçon au sujet des actes d'un Pontife soumis à un Prince étranger? Que serait-ce si ce prince était ennemi politique? Que serait-ce s'il était hérétique ou persécuteur? Et puis, ce prince souverain de Rome ne s'arrangerait-il pas toujours de manière à faire *nommer un Pape de sa nation et de sa façon*? Ne serait-ce pas ruiner, ou à peu près, toute la confiance du monde catholique et politique?

Il faut donc, de nos jours comme jadis, que le Pape ait une puissance temporelle, et tel était, du reste, le sentiment de l'Empereur Napoléon Ier. "L'autorité du Pape, disait-il, serait-elle aussi forte, s'il restait dans un pays qui ne lui appartient pas, et en présence du pouvoir de l'Etat? Le Pape n'est pas à Paris, et c'est un bien. Nous vénérons son autorité spirituelle, *précisément parce qu'il n'est ni à Madrid ni à Vienne*. A Vienne et à Madrid on dit la même chose. C'est un bien pour tous qu'il ne réside ni auprès de nous, ni auprès de nos rivaux, mais dans l'antique Rome, loin des mains des empereurs allemands, loin de celles des rois de France et des rois d'Espagne, tenant la balance égale parmi les souverains catholiques, s'inclinant un peu plus vers le plus fort, mais se relevant au-dessus de lui quand celui-ci devient oppresseur. *C'est là l'œuvre des*

*siècles, et ils l'ont bien faite; c'est l'institution la plus sage et la plus avantageuse qu'on puisse imaginer dans le gouvernement des âmes."*

*S'il faut un pouvoir temporel au Pape pour garantir son indépendance, Rome et un petit état ne lui suffiraient-ils pas?*

L'inconvénient serait le même et le bénéfice n'existerait plus.

Ce n'est pas par ambition que le Pape veut conserver ses Etats, et tous ses Etats. Plus qu'un autre, le bon et saint Pie IX est au-dessus des pensées de la terre. La grande raison pour laquelle il revendique la propriété de *tout* le patrimoine de saint Pierre, c'est que tout ce patrimoine est la propriété légitime de l'Eglise, et que le Pape ne peut, sans manquer à tous ses devoirs, abandonner les principes sacrés de la propriété et de la justice.

Il les revendique en second lieu parce qu'il n'en est pas le propriétaire, mais simplement l'administrateur au nom et pour le bien de l'Eglise universelle et du Saint-Siège.

Il les revendique parce qu'il s'y est obligé par serment en montant sur le trône pontifical, jurant de transmettre intact à ses successeurs le dépôt que la Providence lui confiait pour quelques années.

Il les revendique enfin, parce que l'Etat pontifical actuel est déjà bien faible en puissance et en étendue, et que s'il perdait les Légations, qui sont le plus riche fleuron de sa couronne, l'exiguïté de son territoire en rendrait la possession presque illusoire pour l'indépendance pontificale. Afin d'être réellement indépendant, le Pape doit posséder autour de sa Capitale une étendue notable de territoire pour être à couvert de la violence de voisins puissants, et posséder les ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Il ne suffit pas que le Pape ait de quoi vivre; il faut qu'il ait de quoi vivre comme Pape, comme Chef de la chrétienté et de l'humanité. Il faut qu'il puisse donner et donner avec munificence, et qu'il puisse faire aux chrétiens les honneurs de *leur* Capitale.

Je sais qu'on parle de substituer aux revenus pontificaux une large *pension alimentaire* payée par plusieurs Etats de l'Europe. Mais alors la situation serait tout-à-fait renversée; le Pape ne donnerait plus, il recevrait; et il serait en outre à la merci de ceux *dont il ne doit pas dépendre*. Et puis, dans un siècle comme le nôtre, où la révolution ébranle tout, qui pourrait garantir, même pour vingt ans, la régularité de ce tribut?

Voilà pourquoi le Pape et l'épiscopat réclament énergiquement l'intégrité des droits temporels du Saint-Siège; il me semble que rien n'est plus juste que cette demande.

*Si le Pape faisait des réformes et des concessions, il contenterait tout le monde.*

Contenter tout le monde avec des concessions et des réformes! Bonnes gens qui croyez satisfaire les